

**Service instructeur**  
Service Insertion et Développement Local

N° CP-2012-3-4-3

**Service consulté**

**FONDS D'INTERVENTION POUR LA PREVENTION DES VIOLENCES SCOLAIRES  
PROJET D'ACTION MIS EN OEUVRE PAR QUATRE COLLÈGES**

Résumé : Le Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires est un dispositif doté de 30 000 € en 2012, destiné à encourager et à soutenir des projets d'actions mis en œuvre dans et aux abords des collèges afin de prévenir les violences scolaires et les incivilités. Ce fonds, initié par le Conseil Général de manière volontariste, s'inscrit dans le cadre de sa politique en faveur de la jeunesse. Ainsi, les collèges de Mulhouse (François Villon et Saint Exupéry), Rixheim (Capitaine Dreyfus) et de Saint-Louis (René Schickelé) présentent chacun un projet, pour un montant total de 2 870 €. Il est proposé d'autoriser, pour les actions présentées, le versement du financement correspondant aux collèges porteurs des projets.

Les projets susceptibles d'être soutenus par le Conseil Général, dans le cadre du Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires (FIVS), doivent impérativement émaner des établissements scolaires eux-mêmes. Si la priorité est donnée aux actions proposées par les collèges classés en Zone d'Education Prioritaire, une attention particulière peut être portée aux collèges non classés en ZEP mais présentant certains indicateurs de difficultés. Les actions mises en œuvre doivent être partenariales et mobilisatrices, argumentées et évaluées, inscrites dans la durée et en cohérence avec les actions menées sur le territoire environnant.

Le dispositif se caractérise par une grande souplesse de mise en œuvre puisque les projets peuvent être présentés tout au long de l'année et examinés au cas par cas, par une Cellule Technique, composée de représentants du Conseil Général et de l'Inspection Académique.

Après étude des dossiers de demandes de financement, présentés par les collèges cités ci-dessus et sur avis favorable de l'Inspection Académique, quatre projets sont soumis à la Commission Permanente pour validation et financement.

Le coût de ces projets s'élève à 2 870 €.

<b>Collège</b>	<b>Intitulé du projet</b>	<b>Responsables du projet</b>	<b>Partenaires</b>	<b>Financement sollicité en euros</b>
Collège François VILLON Mulhouse	« Résidence de la compagnie en attendant... »	Principal du collège	La compagnie « en attendant... » La maison des parents La coordination territoriale de Mulhouse Le centre social Lavoisier Brustlein Les professeurs	1 500
Collège SAINT EXUPERY Mulhouse	« Action de prévention de la violence à travers le sport »	Principal du collège Responsable équipe mobile de sécurité (rectorat)	Service social en faveur des élèves	700
Collège Capitaine DREYFUS Rixheim	« Internet et téléphonie mobile »	Infirmière scolaire Professeur documentaliste	Calysto Les directeurs d'écoles élémentaires	335
Collège René SCHICKELE Saint-Louis	« Génération Numérique »	Conseiller Principal d'Education	Calysto Enseignants du collège	335

Compte tenu de l'intérêt de ces projets, il est proposé d'attribuer un crédit global de 2 870 €.

La dépense est à prélever sur le programme H711, imputation 0-65-51-65737-3037-010.

Au vu de ce qui précède, je vous prie de bien vouloir accorder et autoriser le versement des subventions aux collèges porteurs des projets soit :

- 1 500 € au collège François VILLON de Mulhouse,
- 700 € au collège Saint Exupéry de Mulhouse,
- 335 € au collège Capitaine DREYFUS de Rixheim,
- 335 € au collège René SCHICKELE de Saint-Louis.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by 'B' and 'T' with a horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER

Service Insertion et Développement Local

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 16 MARS 2012

**Fonds d'intervention Préven. des Violences Scolaires  
PROGRAMME 2012**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
FVS04335	<b>COLLEGE MULHOUSE - FRANCOIS VILLON</b> "Résidence de la compagnie en attendant"	1 500,00
FVS04339	<b>COLLEGE MULHOUSE - SAINT EXUPERY</b> "Action de prévention de la violence à travers le sport"	700,00
FVS04337	<b>COLLEGE RIXHEIM - CAPITAINE DREYFUS</b> "Internet et téléphonie mobile"	335,00
FVS04338	<b>COLLEGE SAINT-LOUIS - RENE SCHICKELE</b> "Génération Numérique"	335,00
<b>Total</b>		<b>2 870,00</b>